

N° 277 DÉCEMBRE 2024

SOMMAIRE

P. 2	ACTUALITÉS
P. 3	MUTATIONS, CARRIERES
P. 4	SECTEURS

AGENDA DE RENTRÉE

Quelques dates pour la rentrée 2025

- 7 janvier : Conseil Syndical au lycée du Val d'Argens
- 14 janvier : CSA au rectorat : moyens de rentrée académie et départements
- 23 et 24 janvier : CSASD 06 et 83 concernant les DGH
- 28 janvier : stage "préparer la rentrée" collègue du muy
- 3 au 7 février : congrès FSU à Rennes

Édito

Déni de réalité !

François Bayrou a été nommé Premier Ministre par le Président de la République. Plus de trente ans après avoir été ministre de l'Éducation Nationale sous Balladur, il est remis sur le devant de la scène par celui qu'il soutient depuis 2017 : Emmanuel Macron. Ainsi, le Président de la République continue d'ignorer le message que les électorales et les électeurs lui ont fermement adressé lors des trois derniers scrutins nationaux.

Pour le SNES-FSU, il y a urgence à ce que le nouveau premier ministre réponde à l'effondrement de l'Éducation nationale et regarde la réalité en face : des élèves n'ont pas eu cours dans certaines disciplines depuis le début de l'année, des rectorats qui annoncent ne plus avoir aucun potentiel de remplacement, d'autres qui ne sont plus en mesure de payer des professeurs... C'est à un défi de taille que François Bayrou va devoir faire face ! Et pour cela, le budget 2025 pour l'école ne devra pas être un budget d'économies et d'austérité. Annulation des suppressions de postes, abandon du Choc de Savoirs, suppression des jours de carence, dégel du point d'indice : c'est un véritable changement de cap dont l'École et les services publics ont besoin.

Dans ce contexte, la profession doit se tenir prête à se mobiliser pour gagner de véritables avancées pour l'École et ses personnels. Dans la Fonction Publique, le 5 décembre, la grève a été majoritaire dans les collèges et les lycées. Dans les cortèges, les personnels de l'Éducation nationale étaient en bonne place et ont donné une très bonne visibilité à leurs revendications... Incontestablement, cette première journée de grève a été une réussite. Elle témoigne de la grande colère de nos collègues : colère face aux choix politiques qui malmènent l'École publique et les personnels (absence de revalorisation salariale, suppression de postes, réformes contestées mais imposées au pas de charge et au mépris de la démocratie sociale comme le Choc des savoirs), mais aussi face au mépris qui s'est exprimé encore récemment à travers les propos de Guillaume Kasbarian, ministre démissionnaire de la Fonction publique, ou ceux de Nicolas Sarkozy, ex-président de la République, condamné par ailleurs à trois ans de prison...

Nous avons posé les premiers jalons d'une action qui va s'inscrire dans la durée : c'est certain, quel que soit le prochain gouvernement, nous ne renoncerons à aucune de nos revendications. En attendant, prenons des forces et profitons de ces vacances hivernales, ô combien méritées !

La section académique du SNES-NICE vous souhaite de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous dans de nouvelles luttes en janvier !

Fabienne Langoureau., secrétaire académique,

Nice, le 19 décembre 2024.



C'est la fin de l'année,

Il est temps de se (re)syndiquer !

Site snes.edu
« Adhérez maintenant »



VOTES FSU : LES RÉSULTATS



Par
Serge
Muller

La phase académique des votes internes à notre fédération s'est achevée le lundi 2 décembre par un Bureau Académique. Les élus, ont procédé au dépouillement des votes des syndiqués isolés (retraités ou actifs « isolés ») des deux départements puis ont établi les procès-verbaux académiques.

	Inscrits	Votants	Exprimés	U&A	École Émancipée	Émancipation	URIS	Front Unique
2019	2182	537	519	427 (82,3 %)	37 (7,1 %)	27 (5,2 %)	18 (3,5 %)	10 (1,9 %)
2021	2195	562	541	451 (83,4 %)	46 (8,5 %)	30 (5,5 %)	8 (1,5 %)	6 (1,1 %)
2024	2189	723	703	570 (81,1 %)	73 (10,4 %)	29 (4,1 %)	12 (1,7%)	19 (2,7 %)

Le pourcentage de votes exprimés par rapport aux inscrits est en nette hausse : 32 % au lieu de 25 %. Les équilibres entre les courants de pensée restent globalement inchangés avec un léger tassement de U&A au bénéfice d'EE et de FU. Par ce vote, les syndiqués au SNES-FSU de l'académie de Nice renouvellent leur confiance dans la direction actuelle de la fédération.

Rapport d'activité fédéral national

Le rapport d'activité a été largement approuvé par 594 voix (13 votes contre). En 2021 il l'avait été par 452 voix (8 votes contre). Les résultats nationaux feront l'objet de publications ultérieures de notre syndicat et de la fédération. Des congrès départementaux du SNES, puis de la FSU, précéderont le congrès national de la FSU qui se tiendra début février à Rennes. Merci à toutes et à tous, adhérents et responsables de S1, pour avoir participé à ce moment de démocratie syndicale.

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



FSSSCT

Depuis 2023 la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Condition de Travail (F3SCT) a remplacé les CHSCT. La F3SCT a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de la sécurité des agents au travail, de la protection de la santé physique et de la protection de la santé mentale.

Tout personnel ou usager d'un établissement peut signaler, dans le registre santé et sécurité au travail (RSST), une situation qu'il considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique et à la santé des personnes, soit à la sécurité des biens. Le chef d'établissement doit apporter une réponse aux risques signalés.

F3SCTA de rentrée

Les élus de la FSU ont demandé qu'un guide technique détaillant la procédure des CITIS (congé pour invalidité temporaire imputable au service) soit publié sur l'Intracom. A ce jour, ce guide n'a toujours pas été rédigé. Après nos nombreuses demandes, un guide répertoriant tout ce qui existe en termes de protection juridique a été envoyé à tous les personnels. Vous pouvez retrouver à l'adresse <https://esterel.ac-nice.fr/intracom/guide-accompagnement-et-protection-des-personnels/>. Ils ont aussi demandé que les Commissions Hygiène et Sécurité soient effectives dans les établissements et travaillent le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), notamment le volet RPS (risques psychosociaux) : stress au travail, surcharge de travail, ... Les élus FSU ont également demandé le « recalibrage » des zones

de remplacement afin de limiter les risques d'accidents routiers.

Prochain F3SCT Académique du 29 janvier 2025

Le SNES-FSU interviendra sur les points suivants : préconisations suite à la visite de la Dsden du Var, mise en place du registre sécurité et santé au travail en version numérisée, point sur la cellule « Stop violences », rapport de la médecine du travail pour 2024.

Visites programmées pour 2024-2025

Des visites d'établissement par la délégation de la F3SCTA et la F3SCTD sont programmées pour 2024-2025 : dans le second degré, pour la F3SCTD le lycée Apollinaire (Nice), le collège Roger Carlès (Contes), le lycée Raynouard (Brignoles), le collège Bosco (La Valette). Pour la F3SCTA : la Dsden du Var, le collège Jean Rostand (Nice). Le choix découle en partie de vos signalements : n'hésitez pas à saisir la F3SCT.

Les élu.e.s FSU, toujours à votre service !

Dominique Queyroulet (SNES-FSU) comme secrétaire de la F3SCTA.
Julie Lantrua (SNUipp-FSU) comme secrétaire de la F3SCTD 06 et
Christian Petit (Sneep-FSU) comme secrétaire de la F3SCTD 83.

Si vous souhaitez signaler une situation relevant des risques psychosociaux, contactez vos élu.e.s FSU au F3SCTA secretaire-chscta@ac-nice.fr ou au F3SCTD secretaire-chsctd83@ac-nice.fr ou au secretaire-chsctd06@ac-nice.fr

MUTATIONS

MOUVEMENT INTER :

Le mouvement inter 2025 s'est ouvert le 6 novembre 2024. Stagiaires et participants volontaires ont dû saisir leurs vœux sur SIAM et découvrir les méandres du mouvement. Face à cela, rien de mieux que de contacter le SNES-FSU et de se fier à son expertise !

Ainsi, une centaine de collègues nous ont déjà contactés pour les accompagner au mieux dans leur stratégie. Par ailleurs, deux réunions spéciales stagiaires à Nice et à Toulon ont réuni une soixantaine de collègues, désireux de s'y retrouver dans le jargon de l'administration et dans les nouvelles Lignes directrices de Gestion de plus de 100 pages ! Cette année, le SNES-FSU a dû batailler ferme et continue à le faire pour faire prendre en compte les droits des personnels, en particulier en ce qui concerne le rapprochement de conjoint. Des avancées ont pu être actées mais hélas, l'administration continue à placer certains collègues dans une situation inextricable. Cela frappe essentiellement nos collègues stagiaires qui sont maltraités dès leur entrée dans le métier, alors même que nous traversons une grave crise de recrutement !

CARRIÈRES

LES CONTESTATIONS RDVC :

La CAPA sur les contestations des avis finaux portés, suite aux Rendez-vous de carrière (RDVC), est prévue à la fin du mois de février 2025. Depuis la loi de 2019 qui a porté un coup très dur au paritarisme auquel le SNES et la FSU sont attachés, c'est la dernière CAPA où des actes de gestion individuels sont soumis au regard des élus du personnel.

Endurance et persévérance

Cette CAPA est le point final de la procédure d'évaluation statutaire de la valeur professionnelle des agents publics lors des trois RDVC. Elle arrive après l'inspection et l'entretien avec le chef d'établissement effectués l'année scolaire dernière (voire en septembre 2024 dans certains cas particuliers), la communication des observations sur le positionnement dans les items et les appréciations littérales des IPR et chefs d'établissements en fin d'année, puis le premier recours sur l'avis final au début de cette année scolaire. La lourdeur de ce processus (formalisme, délais), les réponses lapidaires de l'administration sur le 1er recours gracieux, l'absence de réponse sur les observations, tout est fait pour décourager les collègues et pour arriver à la conclusion logique : s'il y a peu de recours c'est que les collègues sont satisfaits de leur sort et que tout va bien dans le meilleur des mondes ! Pour le SNES-FSU, même si dans la majorité des situations, l'évaluation se déroule de manière satisfaisante, dans bien des cas, elle engendre de la lassitude, de la résignation, voire du ressentiment.

Quels enjeux ?

Le processus d'évaluation a été pensé pour minimiser le poids de l'évaluation dans notre avancement de carrière. La FSU revendique toujours la déconnexion entre l'évaluation et l'avancement des personnels. Le processus d'évaluation doit, selon la FSU, relever d'une logique d'accompagnement des personnels, qualifiés et concepteurs de leurs métiers. Cela étant, les recours des années précédentes illustraient bien des **décalsages entre l'investissement de nombreux collègues et la reconnaissance accordée par l'institution**. Dans une période où nos ministres s'illustrent par un mépris décomplexé et une volonté de détruire le Service Public, l'écart avec le ressenti des collègues est patent. Pour les collègues

Par Julie Bagge
et Alexandra Rongear



Les collègues d'autres académies nous ont également contactés pour savoir comment ils seront traités dans la nôtre à l'intra. Difficile, en effet, de se projeter dans cette mutation à l'aveugle, depuis que la Loi de transformation de la fonction publique est passée par là, privant demandeurs et demandeuses de toutes les informations qui pouvaient leur être utiles (barèmes et barres intra, postes disponibles, etc...).

Malgré tous les obstacles imposés par l'administration, le SNES-FSU reste auprès des collègues, chaque jour, pour les conseiller, les guider et les rassurer.

Si vous êtes demandeur/demandeuse de mutation, pensez, si ce n'est déjà fait, à saisir votre fiche de suivi syndical en ligne (directement dans votre espace adhérent).

N'oubliez pas, non plus, de nous communiquer le résultat de votre demande au mois de mars. C'est par toutes ces infos individuelles collectées que nous pourrions défendre au mieux l'intérêt collectif !

Par
Serge
Muller



qui ont saisi la CAPA, **l'enjeu est aussi salarial**. N'en déplaise à notre employeur, le contentieux salarial n'est pas soldé : la valeur du point d'indice sera gelée en 2024. En outre, la GIPA censée compenser pour un an l'écart entre la hausse des prix et celle des salaires ne serait pas reconduite en 2024. Véritable baromètre de la perte du pouvoir d'achat des personnels, elle aurait dû concerner cette année un nombre toujours plus grand de collègues ! Casser le baromètre est plus qu'un symbole.

La boussole du SNES-FSU : la défense des personnels

Dans cette CAPA, les élus de la FSU sont majoritaires parmi ceux des personnels. C'est le résultat de la volonté des électeurs exprimée lors des dernières élections professionnelles. Ce résultat nous oblige : **nos élus sont les seuls à intervenir sur tous les dossiers des collègues qui saisissent la CAP**. Pourtant, l'administration ne facilite pas leur travail ! Ils n'ont pas accès aux évaluations de tous les collègues des échelons 6, 8 et 9 mais uniquement à celles des collègues qui ont fait un recours.

L'an dernier, 15 collègues (tous corps du 2nd degré confondus) ont saisi la CAPA pour environ 900 RDVC réalisés. Les élus FSU sont intervenus pour soutenir les collègues en dénonçant des différences de traitement entre des disciplines, des incohérences entre les appréciations littérales, les items et l'appréciation finale, et en rappelant sans cesse qu'une évaluation ne peut être acceptée que si elle est comprise et donc motivée. Finalement, leurs interventions ont permis à 6 collègues de voir leur appréciation finale relevée d'un niveau. Pour ces collègues cela représente, suivant les cas, un gain d'un ou deux ans de carrière. Bien sûr, chaque cas étudié est très individuel et il est difficile de tirer des enseignements globaux à partir d'effectifs si petits. Mais la **lourdeur de la procédure ne doit pas être un frein à l'exercice du droit à faire un recours**. Nous encourageons les collègues à le faire systématiquement en cas de doute ou de désaccord. Comme les autres, ce droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

SECTEURS

NON TITULAIRES : LE NOUVEAU CONTRAT CZR

Par
Rozenn
CROS



Pour pallier le manque de professeur.es, le Rectorat généralise le Contrat sur Zone de Remplacement (CZR). La priorité est désormais donnée à ce contrat, les CDD seront signés de manière exceptionnelle. Au bout de 6 ans, sans interruption de contrat de plus de 4 mois, les collègues pourront prétendre au CDI. Le SNES FSU a pris part aux discussions avec le rectorat pour améliorer les conditions d'embauche et de travail de nos collègues ayant signé le CZR : des remplacements à 30 km maximum, 48 h de délai de prévenance avant de se retrouver devant ses classes (ce délai étant doublé pour le premier poste), toutes et tous embauché.es au niveau 2 de rémunération, prise en considération des expériences professionnelles passées pour le reclassement sur l'échelle de rémunération... Toutefois, certain.es collègues ne se sont pas

vu.es proposer de poste et ont démissionné pour envisager d'autres objectifs de carrière plutôt que de rester à attendre un éventuel contrat. Le CZR est un contrat de 18h00 devant élèves, excluant toute possibilité de mi-temps. En cas de sous-service, le ou la CZR est tenu.e d'effectuer les tâches stipulées dans le contrat, pouvant relever de l'arbitraire des chef.fes d'établissements. Par ailleurs, les témoignages convergent pour déplorer le manque voire l'absence de communication avec les services du rectorat. En effet, aucune réponse n'est apportée aux collègues sur des questionnements pourtant légitimes : délai pour envoyer des documents, situation administrative... Si vous vous retrouvez dans cette situation, contactez-nous ! Le SNES FSU assure une permanence tous les lundis matin.

TZR : LE SNES-FSU DE NICE À VOS CÔTÉS !

Par
Malou
MACCIOTTA



Pour le SNES-FSU, le remplacement des personnels absents est un besoin permanent et essentiel du service public. Par conséquent, il doit donc être assuré par des personnels titulaires ; ce qui implique la création de postes et le recrutement à la hauteur des besoins. Par ailleurs, les missions de remplacement doivent être rendues attractives. Malheureusement, les conditions de travail des personnels TZR dans l'Académie de Nice continuent encore de se dégrader...

En effet, cette année encore le SNES-FSU de Nice est intervenu pour accompagner et conseiller les collègues qui sont souvent seul.es face à l'administration : affectation éloignée, gestion managériale, isolement des collègues TZR, pressions hiérarchiques...

Parce qu'être TZR c'est être confronté.e à des conditions particulières et difficiles d'exercice du métier. Pour autant, les collègues TZR ont des droits

et ne sont pas soumis.es au bon vouloir des chef.fes d'établissement : tout ne peut être exigé ! Afin d'être mieux renseigné.e et épaulé.e, n'hésitez pas à nous contacter : une permanence est effectuée tous les jeudis au local du SNES-FSU de Nice (04 97 11 81 53).

Pour rappel, le **stage TZR se déroulera le jeudi 30 janvier 2025 dans les locaux du SNES-FSU de Nice à partir de 09h30**. Si vous n'avez pas cours ce jour-là, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Plus que jamais il est indispensable, pour les collègues TZR en particulier, de se syndiquer au SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le second degré. Ne restez pas isolé.es ! Rejoignez-nous !



BUREAU ACADÉMIQUE

15 titulaires, 15 suppléants élu(e)s par le Conseil Syndical Académique
du 12 septembre 2024

Titulaires

Unité&Action (13) : Fabienne Langoureau, Serge Muller, Vassilia Margaria-Pena, Richard Ghis, Bruno Combette, Julie Fenouille, Dominique Queyroulet, Geneviève Clerc, Jean-Paul Clot, Julie Bagge, Didier Giauffer, Malou Macciotta, Bruno Deroch.

Ecole Emancipée (2) : Rozenn Cros et Philippe Gandin.

Suppléants

Unité&Action (13) : Maryvonne Guignonnet, Alexandra Rongear, Abdellah El Ouarraq, Coline Rozerot, Nelly Ugolini, Laurent Liens, Nicole

Giacomuzzo, Thierry Thomas, Baptiste Rosso, Terry Icart, Didier Gode, Julien Saint-Roman, Anne Monnet.

Ecole Emancipée (2) : Noémie Mendez et Jean-Luc Levenes.